



## Vendre un bien à une personne n'habitant pas en France

Par **Laure B**, le **22/07/2008** à **11:45**

Bonjour,  
la personne intéressée par l'achat de l'appartement, se dit Française mais en déplacement en Côte d'Ivoire.

Comment peut-on faire pour effectuer un compromis de vente avec une personne qui ne se trouve pas en France?  
Que dit la loi ?  
merci

Par **domi**, le **22/07/2008** à **17:41**

Si la personne est réellement intéressée, il faudra bien qu'elle se déplace pour signer chez le notaire... La personne a-t-elle visité le bien à vendre ?

Par **juliendu44**, le **22/07/2008** à **22:37**

Bonsoir Laure,

Déjà, il serait normal que la personne qui souhaite acheter ton appartement se déplace pour la signature chez le notaire de l'acte authentique; cependant, il peut aussi donner une

procuration a un proche.

En tous cas il y a possibilité de lui faire parvenir pré rempli par courrier afin de vérifier si ses intentions d'achat sont fondées, dans ce cas il est important que tu demande en retour de ce compromis des justificatifs ( d'identité bien sûr ) mais aussi au niveau financier car une fois le compromis signé tu es engagé a lui vendre mais lui est aussi engagé après 7 jours ouvrables période durant laquelle il peut se retracter et après ces 7 jours il peut rester une clause liée a un l'obtention d'un prêt bancaire pour qu'il finance son achat. De plus tu peux demander si il ne va pas au bout de l'achat une fois le compromis signé une indemnité de 10% du prix net vendeur.

Enfin, méfiance car une personne qui achète un appartement sans le visiter ça me paraît "suspect" .. hésites pas a donner plus d'infos sur lui la façon dont les contacts se sont passés..  
A bientôt

Par **domi**, le **22/07/2008** à **22:42**

juliendu44 a raison , je voulais y venir : il existe une arnaque bien rodée qui vient de cote d'ivoire

[http://www.universimmo.com/forum/topic.asp?TOPIC\\_ID=12824&whichpage=9](http://www.universimmo.com/forum/topic.asp?TOPIC_ID=12824&whichpage=9)

tu trouveras des témoignages troublant ...

Par **Visiteur**, le **23/07/2008** à **16:13**

j'ai pas compris la finalité de cette arnaque et ou ils veulent en arriver ?